



Date convocation : 21.11.2023

# EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE\_2023\_38

Séance du vendredi 01 décembre 2023

Le un décembre deux mille vingt-trois à 20 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 3

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents** : Marie-Christine HALLIER, Didier PINCHON, Luc LELONG, François RICHE, David NEVEUX, Séverine MULPAS, Magali LONGUET, Sandrine ODELOT, Karrim EL ARKOUBI

**Absents représentés** : Daniela DOUILLET représentée par Luc LELONG, Xavier PRIN représenté par David NEVEUX, Dominique GARRÉ représenté par Marie-Christine HALLIER

**Absente excusée** : Marine DEPARDIEU

**Absents** : Hugues MORONI, Julie PETITJEAN

**Secrétaire de séance** : François RICHE

## Décision modificative : Budget communal

Afin de régulariser un trop perçu versé par la Trésorerie, cette dernière nous demande d'émettre une décision modificative afin d'abonder le compte impacté.

Madame le Maire propose donc les déplacements de crédits suivants :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615232	Entretien, réparations réseaux	- 2 350	
6588	Autres charges de gestion courante	2 350	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité

\*VALIDENT les mouvements de crédits tels que présentés.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,  
Pour extrait conforme  
Le Maire, Marie-Christine HALLIER

Le secrétaire de séance, François RICHE